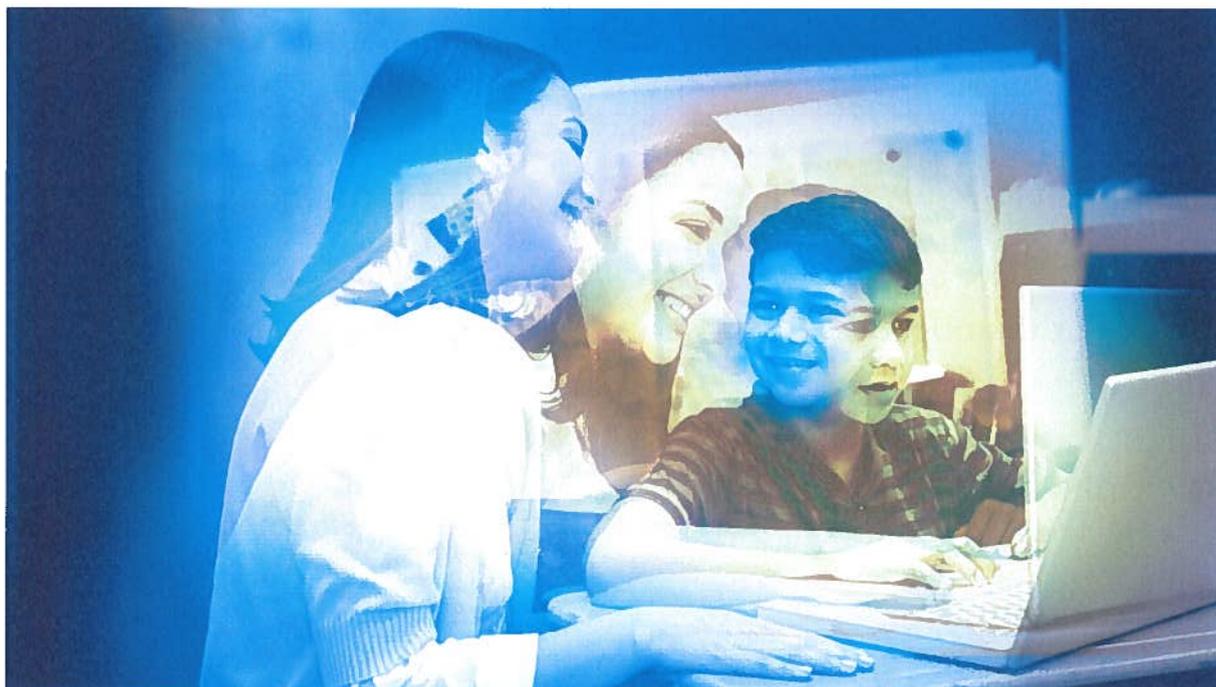




Votre **E**cole **C**hez **V**ous

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 MAI 2021

Assemblée générale tenue en Visioconférence.



Association loi 1901 reconnue d'Utilité publique (décret du 7 février 1985)
29, rue Merlin - 75011 PARIS - Tél. : **01 48 06 77 84** - Fax : 01 48 06 77 86
Courriel : ecole@vecv.org - internet : www.vecv.org
Enseignement privé gratuit à domicile pour enfants et adolescents malades ou handicapés
SIRET : 784 808 677 00057 - NAF : 8531Z

ORDRE DU JOUR

- 1) **Rapport moral de la Présidente : Isabelle Welcomme**
..... Page 3
- 2) **Rapport financier * : Michel Briand et Olivier Solliliage**
Approbation des comptes 2020 et affectation du résultat
..... Page 9
- 3) **L'Assemblée générale donne **quitus au Conseil d'administration****
et au Bureau de leur gestion pour cet exercice
..... Page 15
- 4) **Présentation du budget prévisionnel 2021 :**
 - **Dépenses prévisionnelles : Michel Briand**
 - **Recettes prévisionnelles : Olivier Solliliage**..... Page 16
- 5) **Renouvellement du Conseil d'administration :**
 - **Renouvellement du mandat d'Hélène de Boissieu**
 - **Renouvellement du mandat de Bernard Culot**
 - **Renouvellement du mandat de Jacques Léna**
 - **Élection de Marie-Germaine Bousser ****
 - **Élection d'Isabelle Mordant *****..... Page 18
- 6) **Vie de l'École France Quéré, rapports pédagogiques :**
 - **Lydie Jacquin : primaire Paris**
 - **Marie-Suzanne de La Bâtie : collège et lycées Paris**
 - **Emmanuelle Bouly-Jourda : primaire Rouen**
 - **Elsa Vasconcelos : collège Rouen**..... Page 19
- 7) **Questions diverses**
..... Page 32

* *Le rapport financier et le budget prévisionnel détaillés sont disponibles sur demande auprès de VECV (ecole@vecv.org)*

** *Marie-Germaine Bousser : Chef des services de neurologie à l'hôpital Saint-Antoine de 1989 à 1997 et de l'hôpital Lariboisière de 1997 à 2009. L'essentiel de ses travaux de recherche a été consacré à la pathologie vasculaire cérébrale, aux céphalées en particulier la migraine, et aux relations entre ces deux domaines de neurologie. Membre du Conseil d'administration de la Fondation Singer-Polignac et membre du Comité exécutif de la Fondation de la Philharmonie de Paris. Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur (2013) et Grand Officier dans l'Ordre du Mérite (2018).*

*** *Isabelle Mordant : Polytechnicienne et ingénieur du Corps des Ponts et Chaussées. Mère de Thomas, ancien élève de VECV, actuellement doctorant à l'université d'Orsay, après avoir intégré l'École normale supérieure de la rue d'Ulm à 16 ans ½. Adhérente de plusieurs associations oeuvrant dans le champ du handicap (Association de l'ostéogenèse imparfaite, AFM-Téléthon, APF France Handicap, APHPP, OCH ...).*

1. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Introduction

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bonjour à tous, merci de vous être joints à nous.

J'ai l'honneur et le plaisir d'ouvrir cette 68^{ème} assemblée générale de Votre École Chez Vous, notre toujours valeureuse et remarquable association, quoiqu'il arrive.

Cette année encore dans ce contexte de crise sanitaire, notre assemblée se tient en visioconférence. Certes, nous aurions préféré nous retrouver comme « avant » aux Missions étrangères de Paris de la rue du Bac. Mais restons positifs et voyons aussi les avantages du distanciel :

- il permet notamment à certaines personnes qui n'auraient pu se déplacer de participer à notre réunion,
- nos interventions sont enregistrées, pour une parfaite rédaction du compte-rendu,
- vous êtes nombreux à avoir voté par correspondance.

Je voudrais tout de suite remercier Sophie de La Bigne, notre Secrétaire Générale, Dominique Albertus, notre assistante de direction et Jean-Claude Santerre, notre administrateur sans qui l'informatique de VECV serait un mystère insondable, pour l'organisation de cette assemblée.

Le quotidien de nos écoles, comme celui des autres écoles, aura été pour cette année scolaire 2020-2021 encore très marqué par la pandémie. Mais nos enseignants ont assuré sans faillir la continuité pédagogique avec toute l'énergie et la détermination que nous leur connaissons.

Nous sommes impatients d'entendre leurs directrices à qui nous devons cette belle réussite.

Aussi, ce rapport moral sera volontairement succinct, de façon à laisser aux écoles toute la place qu'elles méritent dans un espace de temps nécessairement limité.

- J'évoquerai donc rapidement en premier lieu les faits marquants de l'activité scolaire, laquelle sera donc tout à l'heure largement présentée et commentée par trois de nos directrices. En effet, Emmanuelle Bouly-Jourda, télescopage d'agenda, est retenue par son Inspecteur académique. Elle nous a transmis par écrit sa contribution. Sophie en fera la lecture pour nous tous.
- Dans un deuxième temps, nous verrons les occupations, les préoccupations de l'association au travers de ses différentes fonctions.
- Je terminerai par l'évocation de notre actualité.

Notre activité scolaire

Quelques chiffres pour commencer.

À fin avril, **157** élèves inscrits depuis le début de l'année scolaire.

- **122 en Ile-de-France** : 61 en primaire, 30 au collège, 27 au lycée général et 4 au lycée technique,
- **35 à Rouen** : 19 en primaire et 16 au collège.

À mettre en regard de ces inscriptions notre liste d'attente qui, triste norme, depuis plusieurs années atteint un nombre équivalent, voire supérieur à celui de nos élèves inscrits.

À ce jour : **81** en primaire et **74** dans le secondaire, soit **155** enfants et adolescents que nous ne pouvons accueillir faute de moyens !

Tous nos collégiens qui se sont présentés au **Brevet** en 2020 ont été reçus, comme en 2019 et 2018.

93% de réussite au **bac** pour nos lycéens, les trois-quarts avec mention.

Ces très bons résultats sont bien sûr une joie et une fierté pour nous tous.

Sur l'année civile 2020, nos 53 professeurs auront réalisé **48481** heures d'enseignement. Une baisse de 7.3% due pour l'essentiel à nos filières techniques en raison de ressources financières insuffisantes comme vous le savez.

Il faut bien avoir à l'esprit que la dotation de l'Éducation Nationale ne couvre que les deux tiers des heures enseignées. Restent à charge de VECV un tiers donc de l'enseignement avec bien entendu les dépenses de fonctionnement des établissements. Nous avons obtenu en 2012, 2 postes en primaire Paris et en 2016 et 1 poste en primaire Rouen avec la mise sous contrat. Depuis, nos demandes sont restées vaines. Mais, soyons néanmoins heureux de ne pas avoir à rendre des postes comme c'est le cas pour nombre d'écoles qui présentent un ratio élèves/enseignants jugé trop bas !

Ceci m'amène à revenir sur la grande difficulté financière dans laquelle notre lycée technique a été plongé pour la rentrée 2020. Nous nous en étions déjà ouverts à vous dans la « Lettre d'automne ».

VECV a créé en 2002 un lycée professionnel avec une section "Comptabilité et Gestion" puis en 2014 une section "Accueil et Relation Clients et Usagers". Il est depuis toujours financé par la taxe d'apprentissage que nous collectons chaque année. Cette collecte, du fait d'une évolution législative (Loi de 2018, appliquée très tardivement en 2020), a chuté brutalement sans qu'il nous soit possible d'enrayer le mouvement et entraîné une incapacité à maintenir notre activité en l'état. En conséquence pour la rentrée, nous avons dû réduire le nombre de nos professeurs du lycée professionnel : une enseignante a pris sa retraite, deux autres ont accepté un reclassement dans l'enseignement général. Nous n'avons pu inscrire que 4 lycéens cette année, alors que cet enseignement reste toujours très en adéquation avec les profils des élèves de VECV. Nos financiers reviendront également sur ce sujet qui nous soucie beaucoup, cela va sans dire.

Il y a heureusement de bonnes nouvelles que j'ai plaisir à partager ici.

Tout d'abord, la très attendue (et très légitime) mise sous contrat d'association de nos établissements secondaires parisiens.

Nous avons déposé notre demande au Rectorat de Paris en septembre 2019 et craignons de devoir patienter quelques temps avant d'obtenir ce passage de contrat simple à contrat d'association. Nos relations avec le rectorat de Paris sont solides et de confiance. Le Ministère avait été également sensibilisé à notre demande. Notre cause a été bien entendue et nous avons signé le Contrat à valoir dès la rentrée 2020. Ce contrat permet d'alléger une petite partie de nos charges de fonctionnement du secondaire, d'obtenir des subventions de la Région pour les lycéens. Il donne enfin à VECV sa pleine reconnaissance d'un établissement comme les autres pour des élèves différents.

Une autre bonne nouvelle : grâce au partenariat avec la Fondation GPMA-Generali (devenu Le Fonds de Dotation « des Épaules et des Ailes ») fondation qui nous soutient déjà depuis plusieurs années, nous avons pu nous adjoindre depuis quelques mois pour l'Île-de-France les services d'une assistante sociale, Madame Penot et d'une psychologue, Madame Adimi. Je crois que nos directrices vous en parleront très volontiers ... Ce sont des fonctions dont dispose normalement tout établissement scolaire. Nous en avons grandement besoin. Depuis quelques années, nous observons en effet des difficultés croissantes rencontrées par les familles qui constituent des freins à notre intervention pédagogique.

Il nous reste à trouver les mêmes perles rares pour nos établissements de Rouen ! Je reviendrai plus loin sur une autre fonction, absolument essentielle à VECV, celle du médecin référent.

Saluons ici le travail de nos quatre directrices : Lydie Jacquin, primaire Paris, **Emmanuelle Bouly-Jourda**, primaire Rouen, **Marie-Suzanne de La Bâtie**, secondaire Paris, **Elsa Vasconcelos**, secondaire Rouen, **ainsi qu'à tous les professeurs** pour leur action et leur engagement auprès de nos élèves, dans un contexte pour le moins incertain et changeant, a priori peu propice à l'enseignement.

Vie de l'association

La vie de l'association s'est poursuivie sans discontinuer malgré le contexte. **Le Conseil d'administration** a pu tenir toutes ses réunions, à distance.

Et nous avons la joie et l'honneur d'accueillir aujourd'hui deux nouvelles personnalités le Professeur Marie-Germaine Bousser et Madame Isabelle Mordant pour lesquelles nous vous avons appelés à voter.

Nous aurons aussi à voter tout à l'heure pour le renouvellement de trois administrateurs : Hélène de Boissieu, Bernard Culot et Jacques Lena.

Madame Ladon ne se représente pas. Nous la remercions chaleureusement pour son soutien à nos côtés depuis de nombreuses années.

Avec l'arrivée de Madame Mordant, nous maintenons une présence de deux parents d'anciens élèves dans notre CA. Nous y tenons beaucoup.

Le Conseil du 21 janvier a reconduit le Bureau pour trois ans : avec Olivier Solliliage comme vice-président, Michel Briand comme trésorier et Sophie de La Bigne comme Secrétaire générale. Un grand merci à tous les trois pour votre engagement permanent et votre bonne humeur quasi indéfectible. Je peux témoigner que la gestion de l'association n'est pas un long fleuve tranquille et comme nos prédécesseurs l'ont fait avant nous, Béatrice Descamps Latscha, Yves Quéré, Jean-Philippe Rochette, Hélène de Boissieu, le Bureau actuel ne ménage ni son temps ni son énergie. Mais la cause que nous essayons de servir est une telle nécessité pour ces enfants et adolescents fragilisés !

Les fonctions de gestion de l'association sont toujours tenues par des bénévoles, avec la contribution indispensable de notre assistante de direction, **Dominique Albertus**, au centre de toutes les activités administratives, et la contribution **d'Emmanuelle Quéré** pour la communication.

Je m'arrête un temps sur ces fonctions vitales pour notre gestion :

Finances et comptabilité : fonction assurée par **Michel Briand** et **Odile Sempéré**. Michel assure également chaque mois les payes des salariés de l'association et cherche activement un bénévole pour l'assister, voire le remplacer sur cette activité. C'est un énorme travail réalisé par nos deux amis, quasi quotidien qui ne souffre ni rupture, ni baisse de garde.

Notre Commissaire aux comptes **Monsieur Guilmont** avec son équipe de Fidélance nous a contrôlé pour la troisième fois cette année et nous fera part tout à l'heure de ses conclusions. Conformément à leurs recommandations précédentes, en réponse au diagnostic réalisé par **Ghislaine Martin** fin 2019, nous avons progressé sur la formalisation de nos procédures. Trop peu encore et trop lentement, faute de temps disponible. Pouvons mieux faire, c'est sûr !

Recherche de financements : C'est **Olivier Sollilage** qui pilote (de course et de chasse) l'Équipe Partenariats et Communication, réunie sans faille chaque mois en visioconférence pour faire le point sur les dossiers en cours : appels à projets, demandes de subventions publiques, actions de crowdfunding ...

Cette mobilisation continue aura permis de limiter quelque peu la diminution de nos ressources en 2020, comme il vous l'expliquera tout à l'heure. Nous avons souffert en 2020 et 2021, comme de très nombreuses organisations, de la crise sanitaire et de la crise économique qui en découle, malgré la bienveillance de nos partenaires financiers. Nous avons constaté, et c'est bien compréhensible, que les projets touchant aux soins ou à la santé ont eu la préférence cette année dans bien des appels à projet. Concurrence difficile à contrer même si nous revendiquons faire partie du domaine médico-social.

Francoise Authier et **Dominique Albertus** de leur côté, continuent courageusement et inlassablement de solliciter les collectivités territoriales (environ 70 dossiers à constituer), bien que pas toujours récompensées à la hauteur de leurs efforts. Mais il est très important que nous nous fassions connaître de ces financeurs potentiels.

Au sein de cette équipe également, **Arnaud Bouteloup**, qui nous a rejoint en décembre 2019 pour deux ans dans le cadre d'un mécénat de compétences. Avec Sophie, il travaille à la collecte de la taxe d'apprentissage et monte des dossiers peu classiques comme pour la Pièce du Président (ou pièce de Charité) des Hospices de Beaune (grâce à lui, les acteurs Irène Jacob et Samuel Le Bihan parrainent notre association), ou la Fabrique Aviva pour laquelle nous avons sollicité votre vote. Nous essayons de limiter les sollicitations à votre égard mais de plus en plus nombreux sont les projets de financement qui font appel au public et nous devons mobiliser tous nos réseaux.

Communication : **Emmanuelle Quéré** est chargée notamment de la rédaction des bilans aux donateurs, de la réalisation de supports, comme la « Lettre de Printemps » que vous avez reçue avec votre convocation. Nous n'avons pas recruté de volontaire service civique cette année en raison de la pandémie. Aussi, la partie Web et réseaux sociaux est revenue quasi entièrement à **Jean-Claude Santerre** !

À noter que VECV a été mis à l'honneur tout cet automne et au-delà, grâce à **Iman Bassalah**, professeur de français avec son livre « A l'école des enfants malades » témoignage romancé de sa vie de professeur à VECV qui a remporté un grand succès auprès des médias.

Ressources humaines : En collaboration avec les directrices, la fonction est assurée par Dominique Albertus pour la gestion administrative et moi-même pour les relations sociales. Notre Comité Social Économique comprend deux représentants titulaires Ségolène de Boudemange et Christophe Noiret et leurs suppléantes Sylvie Roux et Marie-Emmanuelle Mederer, tous quatre enseignants. Le CSE se réunit tous les mois comme il se doit. Il sera renouvelé en juin de cette année. Notre année 2020 a été particulièrement marquée par la réorganisation du lycée technique et les multiples actualisations des protocoles sanitaires de chaque établissement.

Informatique : notre Intranet outil indispensable à la bonne gestion est bichonné par **Bernard Culot** qui en est à l'origine et qui cherche lui aussi à se faire aider. La maintenance informatique, l'actualisation du site internet, sont assurées par **Jean-Claude Santerre** qui nous offre, en plus, une hotline aussi amicale que qualifiée.

Merci à chacun, merci à toute cette belle équipe pour votre travail, pour votre générosité et un grand merci particulier à tous ceux qui sont venus régulièrement rue Merlin à Paris ou rue Lecanuet à Rouen pendant la période de confinement afin d'assurer la continuité du service.

Notre actualité

Le collège de Rouen va vivre un grand changement : sa directrice et fondatrice, Elsa Vasconcelos quitte Rouen pour des cieux plus méridionaux, en raison de la mutation professionnelle de son conjoint.

Claire Roche, déjà enseignante de français à ses côtés au collège, a accepté spontanément de prendre la suite à compter du 1^{er} septembre. Une période de tuilage est en place pour assurer une transition sans heurt, notamment vis-à-vis des élèves et de leurs familles. Claire, nous comptons aussi sur vous pour la mise sous contrat du collège en 2023 ! Comptez sur notre soutien. Loin des yeux, près du cœur.

Je crois que nous pouvons tous saluer le travail d'Elsa qui a su, dans la continuité du travail de pionnier d'Emmanuelle, créer de toute pièce ce collège rouennais, deuxième étage de la fusée pour notre essaimage en Normandie. Elsa, bravo et merci pour l'élan, l'énergie, que vous avez impulsée, le professionnalisme dont vous faites preuve. Je vous souhaite une très belle vie dans le Sud, avec votre famille. Ne nous oubliez pas !

Autre sujet brulant d'actualité : la recherche de médecins référents pour nos établissements de Paris et de Rouen.

Le Dr Sophie Lemerle a souhaité passer la main pour la rentrée prochaine. Neuf ans de bons et loyaux services bénévoles dans cette fonction, c'est une performance et nous comprenons bien les motivations de Sophie. Sophie n'est pas avec nous, occupée à vacciner, preuve s'il en était besoin de sa détermination à servir ses concitoyens. Sois 1000 fois remerciée, Sophie, pour ta générosité et tes précieux conseils !

Te remplacer va être un difficile challenge ! Presqu'un an que nous cherchons ton équivalent à Rouen. Nous comptons encore sur ton aide et espérons vivement t'avoir encore longtemps à nos côtés au Conseil d'administration.

L'an dernier, nous vous avons parlé de la réflexion que le Conseil d'Administration, avec les directrices avait engagée sur « comment penser l'avenir de VECV ». Trois groupes de travail ont remis leurs conclusions et des résultats concrets sont là, comme :

- **le passage en contrat d'association,**
- **la formalisation des critères et conditions d'inscription des élèves,**
- notre désignation de **membre du Comité Régional Consultatif du Handicap**, présidée par Madame Péresse pour trois ans. C'est Olivier qui nous représente. Isabelle Mordant a été désignée personnalité qualifiée.

- et tout dernièrement la décision du Conseil d'Administration d'adhérer à la **Fédération Nationale des Écoles privées laïques sous contrat avec l'État**. Cette fédération bien que modeste, est néanmoins la deuxième par sa taille avec une centaine d'écoles et environ 40 000 élèves. Y adhèrent aussi bien des établissements d'enseignement général (École Alsacienne, collège Sévigné, collège-lycée Morvan pour les élèves sourds ou malentendants...) que des lycées professionnels. Nous serons ainsi représentés au Ministère lors des négociations sur les affectations de postes supplémentaires par exemple, nous pourrions bénéficier de conseils et informations sur l'actualité réglementaire concernant la gestion des écoles privées.

L'actualité c'est bientôt, avec la **Course des Héros** qui aura lieu dans un mois jour pour jour, le dimanche 20 juin au Domaine de Saint Cloud. C'est notre cinquième participation.

Notre actualité c'est malheureusement aussi la peine, la peine qui nous renvoie à la dure réalité de notre mission. Deux élèves nous ont quitté cette année, emportés par la maladie. Nous entendrons tout à l'heure le témoignage de leurs enseignants. Nous avons aussi une pensée pour **Axel Kahn**, membre de notre Comité de soutien, qui a fait part publiquement de sa maladie sur les antennes il y a quelques jours et qui nous dit « parcourir l'itinéraire finale de sa vie ». Qu'il soit remercié pour son amicale présence à nos côtés, ainsi qu'**Anne Queffelec, Tahar Ben Jelloun, Claude Cohen-Tannoudji, Philippe Lefait, Pierre Lena, Eric Orsenna et Bernard Sidler**.

Je conclurai par un message d'appel :

- nos adhérents sont le ciment de notre école, parlez, parlez de VECV autour de vous, sensibilisez vos amis et familles à notre cause
- nous avons besoin de bénévoles qualifiés pour nous aider dans les fonctions vitales de gestion : dans votre entourage, des personnes sont peut-être disponibles et seraient heureuses de rejoindre notre belle équipe. N'hésitez pas à les mettre en contact avec nous !

Madame, Monsieur, chers amis, il me reste à vous remercier pour votre attention, pour votre fidélité et votre générosité.

La parole est aux financiers pour leur rapport sur les comptes 2020.

Isabelle Welcomme

2. RAPPORT FINANCIER

Approbation des comptes 2020 et affectation du résultat

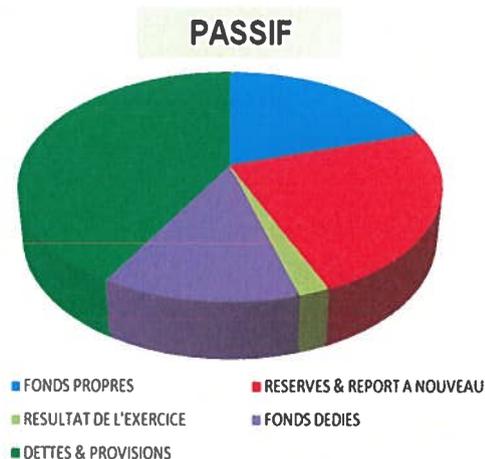
BILAN 2020		
ACTIF	Exercice au 31.12.2020	Exercice au 31.12.2019
IMMOBILISATIONS	16 859	19 626
CREANCES & DIVERS	148 349	151 303
VALEURS DE PLACEMENT	15	15
DISPONIBILITES	385 270	430 299
TOTAL GENERAL	550 493	601 243
PASSIF	Exercice au 31.12.2020	Exercice au 31.12.2019
FONDS PROPRES	115 512	115 512
RESERVES & REPORT A NOUVEAU	134 313	84 430
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 495	49 884
FONDS DEDIES	72 933	129 202
DETTES & PROVISIONS	239 230	222 216
TOTAL GENERAL	550 493	601 243

Bilan

Michel Briand

Au total, le bilan est de 550 493 € net en 2020 en diminution d'un peu plus de 8% par rapport à 2019.

Au passif



Le total des dettes est de 181 360 € en augmentation de 12% par rapport à celles de 2019 (161 141 €).

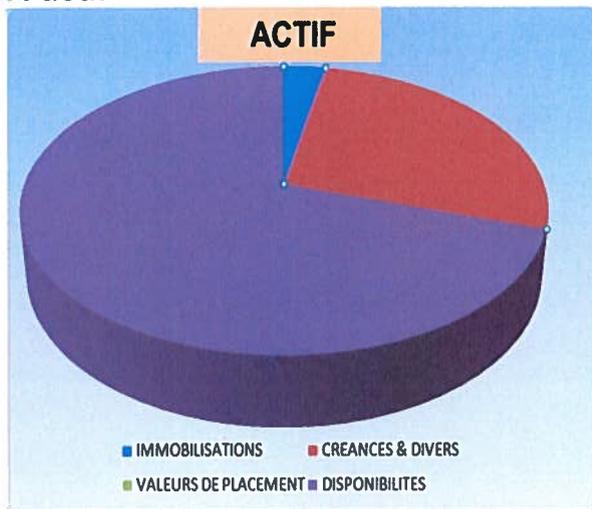
Cette situation résulte principalement d'une augmentation des dettes sociales (+13 381 €) et des produits constatés d'avance (17 600 €).

En effet, même si l'essentiel des dettes ont baissé, le report de deux mois de cotisations de l'URSSAF accordé en 2020 en raison des difficultés financières liées à l'épidémie du Covid génère un report de charges de près de 40 000 €.

Les fonds propres y compris les réserves, sont équivalents à ceux de l'année précédente.

Enfin, la forte baisse des fonds dédiés, comme pour 2019, s'explique par le fait qu'un peu plus de la collecte de la taxe d'apprentissage a été utilisée en 2020 alors que depuis 2010 la taxe d'apprentissage non utilisée était provisionnée en fonds dédiés.

A l'actif



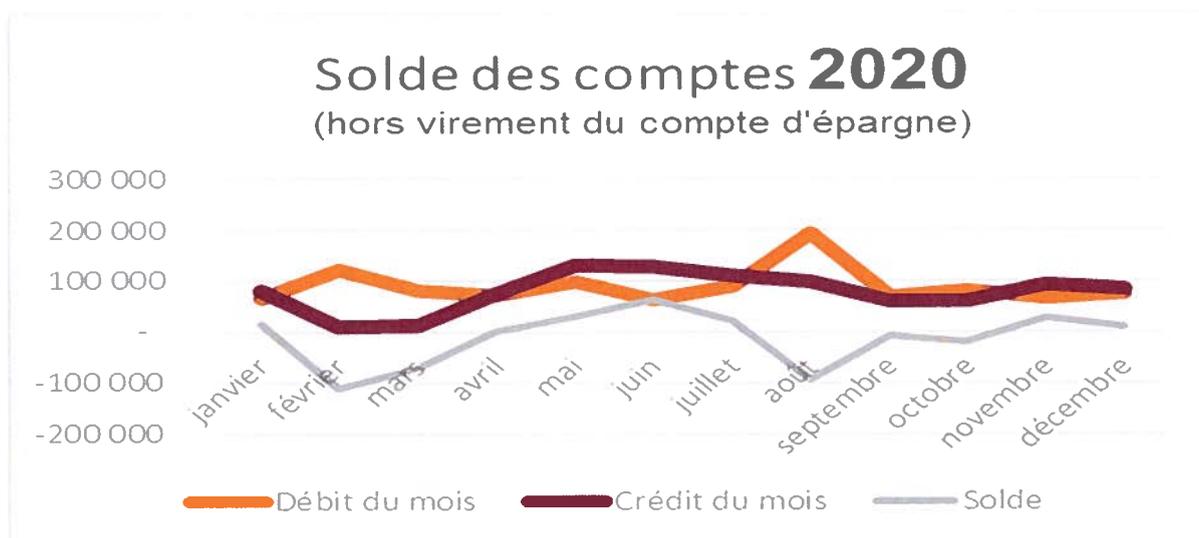
Pour VECV, les immobilisations sont constituées essentiellement de matériels informatiques comme en 2019. L'achat de 8 tablettes pour les enseignants et d'un ordinateur en 2020 explique la hausse des immobilisations par rapport à 2019.

Les créances sont stables d'une année sur l'autre.

Le montant des valeurs mobilières de placement résulte des faibles taux d'intérêt actuels.

Enfin, la baisse des disponibilités constatée en 2019 semble également être stabilisée.

Trésorerie



En 2020, la situation mensuelle de la trésorerie des comptes bancaires (principalement ceux de la BNP) a été assez instable avec des pics importants à la baisse en avril et en mai et des pics à la hausse en juillet et août. Cette situation est bien entendu liée à la pandémie qui a vu nos partenaires privés dans l'expectative au cours du premier confinement et un peu libérés des contraintes au cours du 3ème trimestre.

La situation actuelle (avril 2021) montre une forte baisse par rapport à la même période 2020 elle-même en baisse par rapport à 2019 en raison d'un manque important de recettes.

C'est une situation préoccupante qui nous oblige à prélever des montants conséquents sur notre épargne. C'est d'autant plus préoccupant que des incertitudes demeurent sur notre capacité à reconstituer notre épargne.

Compte de résultat

L'exercice 2020 a présenté un déficit comptable de 11 495 € alors que l'année précédente avait présenté un excédent de 49 883 €. Il faut toutefois rappeler que notre association avait connu deux années de déficit avant 2019 (27 073 € en 2018 et 8 579 € en 2017).

COMPTE DE RÉSULTAT 2020		
PRODUITS	Exercice 1.1 au 31.12.2020	Exercice 1.1 au 31.12.2019
PRODUITS DIVERS	5 283	6 085
SUBVENTIONS des COLLECTIVITES LOCALES	104 466	127 971
SUBVENTIONS des REGIMES D'ASSURANCE MALADIE	80 500	108 500
SUBVENTIONS PRIVEES	318 849	364 450
SUBVENTIONS ETAT RESERVES PARLEMENTAIRES	0	6 000
SUBVENTIONS Contrats Uniques d'Insertion...	710	863
COTISATIONS & DONS DES ADHERENTS	156 563	173 963
LEGS & DONATIONS	0	0
PRODUITS de la TAXE D'APPRENTISSAGE	135 565	291 746
REPRISE sur PROVISIONS	31 881	25 735
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES D'ACTIFS	0	0
PRODUITS FINANCIERS	445	684
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 534	13 527
REPORT DES DONS AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	56 268	20 697
TOTAL GENERAL	903 064	1 140 221
CHARGES	Exercice 1.1 au 31.12.2020	Exercice 1.1 au 31.12.2019
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	82 377	103 653
CHARGES SALARIALES	541 638	639 808
CHARGES SOCIALES	217 801	260 099
IMPOTS ET TAXES	32 416	42 345
AUTRES CHARGES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 888	988
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 763	11 564
DOTATIONS AUX PROVISIONS	28 676	31 881
TOTAL GENERAL	914 559	1 090 338
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 495	49 883

Dans le contexte particulier de 2020, il est malgré tout satisfaisant de constater que le déficit a été d'un niveau raisonnable et donc que la situation financière a été maîtrisée aussi bien en dépenses qu'en recettes.

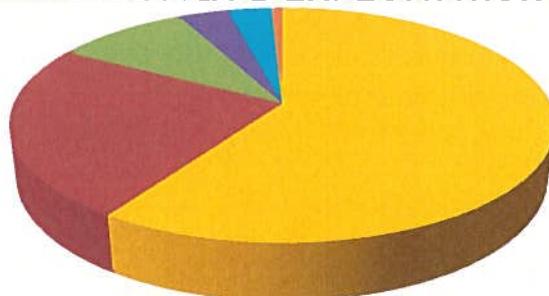
Analyse des charges 2020

Le total des charges, qui s'élève à 914 665 € sur l'exercice, est en diminution de plus de 16 % par rapport à l'année 2019 (1 090 337 €).

Elles se répartissent principalement de la façon suivante :

Charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION



- salaires
- cotisations sociales
- achats et charges externes
- impôts et taxes
- dotations aux provisions
- dotations aux amortissements

Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 914 221 € sont principalement constituées :

- des salaires (541 638 €) ;
- des cotisations sociales afférentes (217 802 €) ;
- des achats et charges externes (86 926 €) ;
- des impôts et taxes (32 416 €) ;
- des dotations aux provisions (28 676 €) ;
- des dotations aux amortissements (6 763 €).

Un point particulier sur les charges de personnels (salaires et charges sociales, y compris taxe sur les salaires, soit 786 309 €) :

- Elles représentent plus de 86 % des dépenses sans prendre en compte les autres dépenses de personnels tels que la formation, la médecine du travail et les frais de déplacements.
- Les charges de personnels 2020 sont en diminution de près de 16% par rapport à 2019.

Cette forte baisse est due à une diminution du nombre d'enseignants rémunérés par VECV, certains ayant pu bénéficier de postes rectorat qui s'étaient libérés. C'est principalement sur le dernier trimestre de 2020 que cette diminution est intervenue. Le montant des cotisations sociales a suivi cette baisse des effectifs rémunérés par VECV. Les taux de cotisation sont restés pratiquement identiques en 2020.

Comme en 2019, les achats et charges externes ont baissé en 2020 (de presque 20%), en raison de la diminution des frais de transport liés au confinement ainsi qu'à la poursuite d'une gestion rigoureuse en matière d'achats, de fournitures et de services passant ainsi de 102 662 € en 2019 à 82 375 € en 2020.

Comme l'année précédente, il n'y a pas eu en 2020 de charges financières.

Charges exceptionnelles

Elles sont de 337 € contre 988 € en 2019.

Analyse des produits 2020

Les produits 2020 s'élèvent à 903 064€, soit un niveau très inférieur à celui de 2019 (-20%). Cette baisse des produits s'explique en particulier par la baisse de la collecte de taxe d'apprentissage et une baisse des subventions.

Les produits sont constitués principalement de :

- 504 525 € de subventions au sens comptable du terme ;
- 138 541 € au titre de la taxe d'apprentissage ;
- 156 563 € de dons et cotisations ;
- 31 881 € de report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ;
- 71 554 € d'autres produits (reports, divers, financiers et exceptionnels).

Toutefois, la baisse des ressources en provenance des régimes d'assurance maladie et des mairies ainsi que l'incertitude qui pèse sur la collecte de la taxe d'apprentissage nécessitent un effort encore plus important que les années précédentes dans la recherche de financement si nous voulons maintenir notre activité au même niveau.

La crise économique due à la pandémie du COVID-19 aura encore très certainement des effets sur les ressources 2021, et pourrait bien fragiliser davantage la situation financière existante.

Je laisse notre Vice-président développer ce point et donner un coup de projecteur sur certains aspects de notre recherche de financements, sujet qu'il suit tout particulièrement.

Nos ressources en 2020

Olivier Solliliage

Notre association a souffert en 2020 :

- D'une forte baisse des capacités contributives de nos partenaires habituels, en raison de la crise sanitaire et économique ;
- Des conséquences de la réforme du financement de l'enseignement professionnel, avec une réduction de la part de la taxe d'apprentissage que les entreprises assujetties peuvent librement attribuer à des établissements d'enseignement, passée de 23 à 13% de cette taxe.

	2019	2020	
Produits financiers	700	400	-42,9%
Produits d'évènements	600	5 300	783,3%
Dons personnes physiques	178 000	156 600	-12,0%
Etat et Collectivités territoriales	132 000	108 000	-18,2%
Régimes d'assurance maladie	108 500	80 500	-25,8%
Taxe d'apprentissage collectée	291 500	135 500	-53,5%
Entreprises et Fondations	364 400	318 900	-12,5%
	1 075 700	805 200	-25,1%

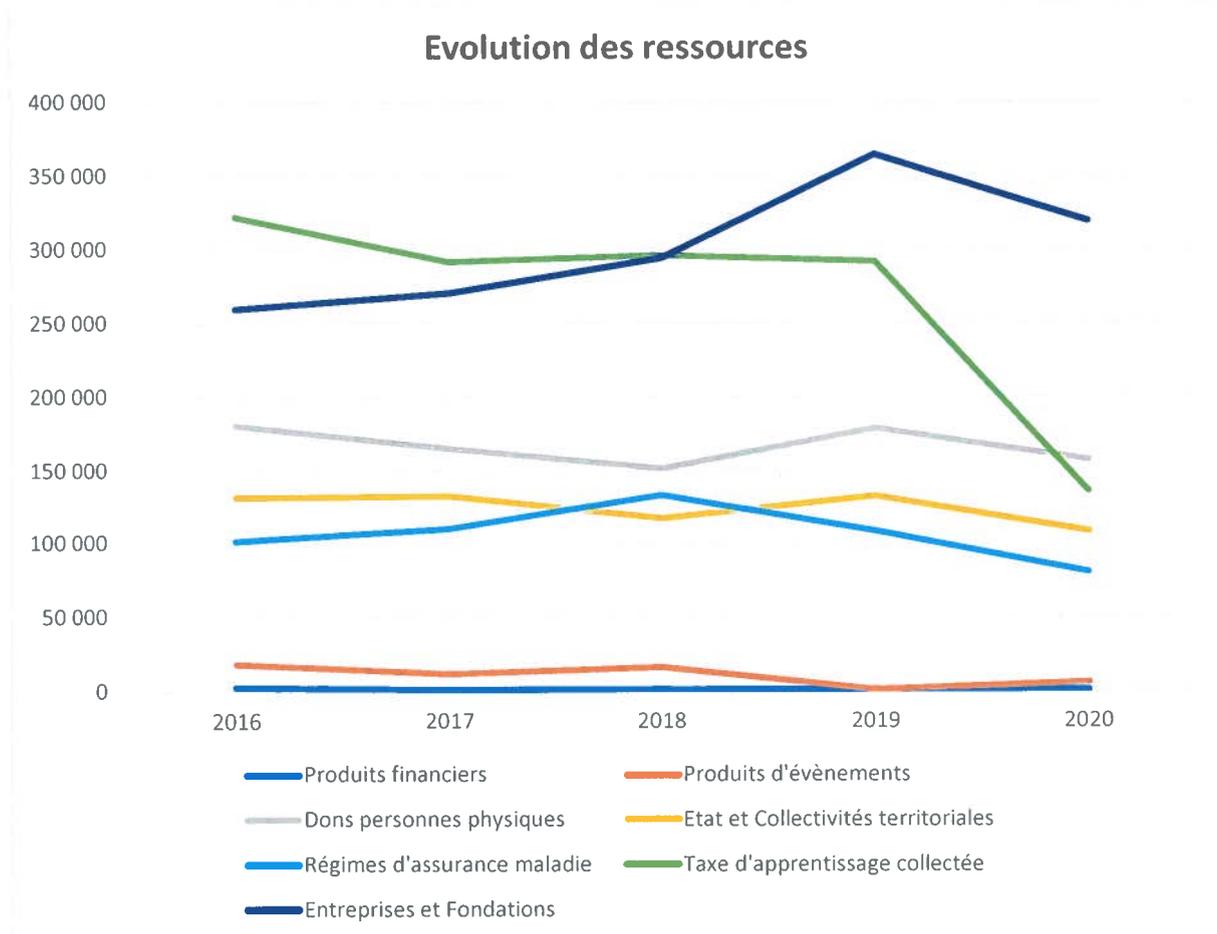
Si la baisse de la collecte de la taxe d'apprentissage est particulièrement sévère (53.5%), au point qu'elle remet en cause le modèle économique de financement de nos filières professionnelles par cette seule ressource, la baisse est également très sensible pour nos autres sources de financements, qui passent donc de 782 200 à 669 700€, soit une diminution de 14.6%.

Le constat est moins brutal sur la durée mais il reste sévère :

	2016	2017	2018	2019	2020	moyenne	Depuis 2016
Produits financiers	2 500	900	1 000	700	400	1 100	-84,00%
Produits d'évènements	18 100	11 500	16 000	600	5 300	10 300	-70,72%
Dons personnes physiques	180 100	164 700	151 000	178 000	156 600	166 080	-13,05%
Etat et Collectivités territoriales	131 300	132 300	117 000	132 000	108 000	124 120	-17,75%
Régimes d'assurance maladie	101 600	110 200	133 000	108 500	80 500	106 760	-20,77%
Taxe d'apprentissage collectée	322 100	291 500	296 000	291 500	135 500	267 320	-57,93%
Entreprises et Fondations	259 600	270 300	294 000	364 400	318 900	301 440	22,84%
	1 015 300	981 400	1 008 000	1 075 700	805 200		-20,69%

avec une chute de plus de 20% de nos ressources.

Si la chute est là aussi douloureuse en ce qui concerne la taxe d'apprentissage collectée (près de 58%), les autres ressources, prises dans leur ensemble, baissent de 3.4%. La crise de 2020-2021 nous aura donc fait perdre le fruit de 4 ans d'efforts, à l'exception de ceux dirigés vers les entreprises et fondations qui, bien qu'en baisse de 12.5%, s'inscrivent malgré tout en 2020 comme les seuls au-dessus de leur moyenne quinquennale, avec des montants qui sont, après ceux de 2019, les plus élevés jamais obtenus.



Analyse des contributions

Michel Briand

En 2020, la masse salariale des enseignants rémunérés directement par les rectorats de Paris et de Rouen a atteint, à effectifs constants, 1 323 000 € (contre 1 264 613 € en 2019).

La valorisation du bénévolat 304 000 € est légèrement en hausse (293 000 € en 2019).

Analyse du résultat et conclusion

La situation financière de *Votre Ecole Chez Vous* montre une gestion rigoureuse associée à une recherche de fonds efficace mais qui reste encore à améliorer, en particulier par la recherche de ressources durables plus importantes. Notre situation financière s'est soldée par un déficit dû à la baisse de la taxe d'apprentissage et aussi au contexte sanitaire particulier de 2020 qui a impacté les subventions de nos partenaires privés et les cotisations de nos adhérents.

Par ailleurs, en trésorerie, l'inégale répartition dans l'année des versements de subventions nous a obligé à puiser dans nos réserves diminuant ainsi le revenu de nos placements. Il importe en conséquence que tous les acteurs de notre association soient conscients de la fragilité de notre situation financière.

La situation de l'année 2020 malgré le déficit constaté est toutefois satisfaisante dans le contexte exceptionnel lié à la pandémie. Cette situation maîtrisée résulte de l'implication forte des salariés de *Votre Ecole Chez Vous* et des bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Je remercie Monsieur Guilmont, commissaire aux comptes, et son équipe, pour sa vigilance et ses conseils ainsi que notre comptable Madame Odile Sempéré qui assure la comptabilité de VECV toujours avec beaucoup de professionnalisme.

Monsieur Benjamin Codron, du cabinet Fidéliance remercie l'association pour l'accueil qui a été réservé à leur équipe lors de leur intervention et de la disponibilité à répondre à toutes leurs questions et demandes. L'organisation de l'audit a certes été un peu bousculée par la crise sanitaire et les contraintes qui en découlaient mais il peut certifier que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Au niveau de tous nos contrôles, nous n'avons pas apporté de modifications aux comptes tels qu'ils nous ont été communiqués par l'association. 2020 est une année particulière du fait de la crise covid. En raison de la bonne gestion de l'association, nous observons une santé financière qui s'est maintenue malgré les défis à relever en raison de certaines modifications comme la réforme de la taxe d'apprentissage. Néanmoins l'association a une force qu'il est important de souligner à savoir qu'une partie significative de ses ressources provient du privé. Son projet a du sens et fait échos. Ainsi des organismes privés acceptent de s'engager à ses côtés.

**Les comptes 2020 sont approuvés par :
126 votes Pour - 0 Contre - 0 Abstention.**

3. L'ASSEMBLEE GENERALE DONNE QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU BUREAU DE LEUR GESTION POUR CET EXERCICE

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration et au Bureau de leur gestion pour cet exercice à l'unanimité par :

126 votes Pour - 0 Contre - 0 Abstention.

4. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

Présentation et approbation du budget 2021

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Achats	10 600 €	Ressources propres	180 000 €
Fournitures non stockables (eau, électricité...)	3 100 €	Cotisations	25 000 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500 €	Dons	155 000 €
Fournitures administratives	4 500 €		
Autres fournitures	1 500 €		
Services extérieurs	126 000 €	Subventions & Partenariats	248 000 €
Location mobilières et immobilières	42 000 €	<i>Subventions collectivités publiques</i>	
Entretien et réparation	10 000 €	Regions	10 000 €
Assurance	3 000 €	Conseils départementaux	8 000 €
Documentation	500 €	Communes	110 000 €
Rémunération intermédiaires et honoraires	25 000 €	<i>Régimes d'assurance maladie</i>	120 000 €
Communication (affiches, flyers, sorties...)	7 000 €		
Transports	22 000 €		
Réception	500 €		
Frais postaux	5 500 €	Taxe d'apprentissage utilisée	120 000 €
Frais de télécommunication	4 000 €	<i>Taxe d'apprentissage</i>	120 000 €
Services bancaires	500 €		
Divers	1 000 €		
Formation	5 000 €	Partenaires privés	368 800 €
Charges de personnel	779 200 €		
taxe sur les salaires	28 000 €	Autres produits	10 000 €
Rémunération de personnel	520 000 €	Produits financiers	1 000 €
Charges sociales	220 000 €	Produits d'événements	9 000 €
Autres charges de personnel	5 000 €		
Formation	6 200 €		
Autres charges	3 000 €		
Impôts et taxes (SACEM...)	2 000 €		
Autres charges	1 000 €		
Amortissements et provisions	8 000 €		
Amortissement et provisions	8 000 €		
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES	926 800 €	TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES	926 800 €
Emplois des contributions volontaires	1 600 000 €	Contributions volontaires en nature	1 600 000 €
Prise en charge d'enseignants par le Rectorat		Prestations en nature	1 280 000 €
et prestations en nature	1 280 000 €	Bénévolat	320 000 €
Bénévolat	320 000 €		
TOTAL DES CHARGES	2 526 800 €	TOTAL DES PRODUITS	2 526 800 €

Hormis les contributions volontaires en nature (participation du Rectorat pour 1 280 000 € et valorisation du bénévolat pour 320 000 €), le budget prévisionnel 2021 s'élève à 926 800 € soit une diminution de 11% par rapport au budget voté en 2020 (1 046 800€) et une très légère augmentation de 0,01 % par rapport aux charges du compte de résultat 2020.

Comme en 2020, le budget prévisionnel 2021 se présente sous une forme détaillée notamment afin :

- d'une part, de mieux suivre le plan comptable,
- d'autre part, de s'aligner sur les formats exigés dans la plupart des demandes de subventions et appels à projets.

Cette présentation permet également de suivre trimestriellement, poste par poste, l'évolution des dépenses par rapport au budget et donc d'avoir une meilleure appréciation de notre situation financière.

Couplé à celui de la trésorerie, ce suivi permet in fine de procéder à des réajustements de charges pouvant être reportées dans le temps.

Dépenses 2021

Pour l'essentiel, les dépenses 2021 ont été évaluées à partir du compte de résultat de 2020, et notamment des dépenses constatées depuis la rentrée de septembre.

Cette construction, bien entendu, n'est à considérer que comme une évaluation en raison de l'évolution de la situation liée à la pandémie du Covid-19 rendant aléatoire, aussi bien les dépenses que les recettes.

La construction des dépenses prévisionnelles 2021 se présente comme suit :

Les achats de fournitures et de services extérieurs (131 600 €) sont en légère augmentation, notamment l'achat de fournitures non stockables (eau et électricité), et les fournitures administratives et d'entretien. Ce poste comporte également les locations mobilières et immobilières qui ont été revalorisées compte tenu des dépenses 2020, de même que les frais postaux et de télécommunication. Il inclut aussi les remboursements de frais de transport dont le montant risque d'être vraisemblablement inférieur à celui de 2020 en raison de la crise sanitaire qui se poursuit au moins jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2021.

La stabilisation des dépenses par rapport au résultat réalisé en 2020 est principalement due au maintien des effectifs d'enseignants de la rentrée 2021. Les dépenses de personnels (salaires et charges sociales) ont été calculées sur la base des dépenses constatées en 2020 et de l'effet en année pleine de la prise en charge par le Rectorat des enseignants consécutivement au contrat d'association.

Les amortissements, notamment informatiques sont en hausse compte tenu des achats de matériel informatique effectué en 2020.

La construction de la partie dépenses du budget 2020 repose ainsi sur une volonté de maintenir les dépenses de personnel au niveau de 2020. Les charges de personnel (salaires et cotisations sociales) représentent 84% du budget

Recettes 2021

Olivier Solliliage

Le budget a été bâti sur des bases qui peuvent paraître assez agressives par rapport au réalisé 2020, mais qui restent cependant en-deçà de la moyenne des années 2016 2020, qui s'établissait à 977 000€.

	2019	2020	BUDGET 2021
Produits financiers	700	400	1 000
Produits d'évènements	600	5 300	9 000
Dons personnes physiques	178 000	156 600	180 000
Etat et Collectivités territoriales	132 000	108 000	128 000
Régimes d'assurance maladie	108 500	80 500	120 000
Taxe d'apprentissage collectée	291 500	135 500	120 000
Entreprises et Fondations	364 400	318 900	368 800
	1 075 700	805 200	926 800

Dans le détail : Espérons en une reprise en fin d'année des **événements** qui ont été déclarés en 2020 : spectacles, sorties et événements scolaires. Cela reste, au-delà de leur côté sympathique et convivial, une ressource relativement anecdotique.

Dons et cotisations. Après les économies en période de confinement, un redressement des dons est attendu. De plus, nous sommes réinscrits cette année à la Course des Héros (20 juin au Parc de Saint Cloud), événement fédérateur générateur de collectes pour les associations participantes.

État et collectivités territoriales. Le passage du secondaire francilien nous vaut une contribution additionnelle du rectorat de Paris et, au titre de 2021 mais versé en 2022, de la Région (pour les lycéens uniquement). Nous avons, par ailleurs, déposé des dossiers de demande de subvention, en tant qu'association et non en tant qu'école, aux mairies de Paris et Rouen.

Régimes d'assurance maladie. Nous avons « perdu » en 2020 le soutien des caisses des Yvelines et de Seine Maritime. Pour cette dernière, un dossier a été déposé cette année en suivant les recommandations bienveillantes de nos correspondants. Quant aux Yvelines, la Caisse Régionale d'Ile-de-France a accepté, pour cette année, d'ajouter ce département à ceux du Val d'Oise et de Seine-Maritime pour lesquels elle nous avait aidé une première fois l'an dernier.

Taxe d'apprentissage. Il s'agit là d'une estimation prudente, qui correspond en fait à nos besoins sur la base de nos utilisations actuelles. Une collecte supérieure (nous ne connaissons les chiffres définitifs qu'au 1^{er} juin, l'an dernier, 60% de la collecte avait été acquise dans les 15 derniers jours) nous permettrait de reconstituer notre trésorerie et nos Fonds dédiés.

Le poste des **entreprises et fondations** est constitué de la somme qui est nécessaire pour, additionnée aux autres catégories, équilibrer nos dépenses. C'est un chiffre ambitieux. Il avait été atteint en 2019.

**Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité par :
126 votes Pour - 0 Contre - 0 Abstention.**

5. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le renouvellement du mandat d'Hélène de Boissieu est approuvé à l'unanimité
126 votes Pour - 0 Contre - 0 Abstention.**

**Le renouvellement du mandat de Bernard Culot est approuvé à l'unanimité
125 votes Pour - 0 Contre - 1 Abstention.**

**Le renouvellement du mandat de Jacques Léna est approuvé à l'unanimité
125 votes Pour - 0 Contre - 1 Abstention.**

**L'élection de Marie-Germaine Bousser est approuvée à l'unanimité
125 votes Pour - 0 Contre - 1 Abstention.**

« ... Je connais votre association depuis plusieurs années. Je l'apprécie en tant que médecin pour sa partie médicale et en tant qu'enseignante, ayant moi-même enseigné en faculté de médecine pour sa partie pédagogique. J'apprécie depuis que je vous connais la qualité de la gouvernance de l'association et son caractère rigoureux. Quand vous m'avez proposé d'entrer au Conseil d'administration et connaissant Yves Quéré, j'ai tout de suite accepté tout en me demandant ce qu'en tant que médecin et enseignant qui n'exerce plus je pouvais vous apporter. Gentiment vous m'avez dit beaucoup. Je ne sais pas encore comment mais c'est avec beaucoup de plaisir que je vous rejoins ... ».

**L'élection d'Isabelle Mordant est approuvée à l'unanimité
125 votes Pour - 0 Contre - 1 Abstention.**

« Je suis la maman de Thomas qui a été élève de *Votre Ecole Chez Vous* entre 2006 et 2013, soit du CE2 jusqu'au baccalauréat. Il a énormément bénéficié de cette structure qui est un peu unique dans le paysage scolaire français à ma connaissance. Thomas a eu un beau parcours par la suite ce qui fait de moi une maman d'ancien élève intimement convaincue de la nécessité vitale de l'existence d'une association comme *Votre Ecole Chez Vous*. Je me sens extrêmement redevable à l'Association et je serai heureuse de pouvoir contribuer à la suite de ses activités dans la mesure de mes compétences et de mes disponibilités puisque je reste la principale aidante de Thomas ».

6. VIE DE L'ÉCOLE FRANCE QUÉRÉ

RAPPORTS PÉDAGOGIQUES

Pour mémoire

Les situations pathologiques susceptibles d'exclure un enfant ou un adolescent du milieu scolaire de manière temporaire ou définitive sont nombreuses. VECV et les médecins en relation avec l'Association les ont classées en quatre groupes.

Catégorie 1 : maladies invalidantes (épilepsie, diabète, cancers, insuffisance rénale ...), thérapies invalidantes (hémodialyse chronique, chimiothérapie ...), accidents.

Catégorie 2 : handicaps moteurs (myopathies, maladie des os de verre, infirmité motrice cérébrale, polyarthrite chronique ...), handicaps sensoriels (problèmes visuels ou auditifs), difficultés d'apprentissage ou « dys » (dyspraxie, dysphasie, dyslexie ...).

Catégorie 3 : troubles cognitifs, autisme, troubles envahissants du développement.

Catégorie 4 : troubles du comportement, troubles psychologiques (phobies, hyperactivité, dépressions, tentatives de suicide, anorexie ...).

Primaire Ile-de-France – Présentation de Lydie Jacquin

Année 2014/2015 : Dernière année pour Valérie Grembi qui me passe ou plutôt nous passe, avec Stéphanie, le relais. Nous venons de passer une année à trois pour diriger l'école, mais je suis loin d'avoir pris conscience de ce qui nous attend.

Année 2015/2016 : 1^{ère} année de fonction bien remplie et pleine de doutes, mais avec Stéphanie, on fait face et l'équipe des enseignantes est formidable.

Année 2016/2017 : Ouf, nous avons pris nos marques et avec Emmanuelle Jourda on vous présente un Powerpoint commun.

Année 2017/2018 : Nous gardons le cap ... Tiens une année tranquille visiblement. C'est le calme avant la tempête.

Année 2018/2019 : Une myocardite un peu sévère m'éloigne de la direction. Stéphanie prend le relais, mais ne peut pas tout faire. Il n'y aura pas de présentation pour le primaire cette année-là.

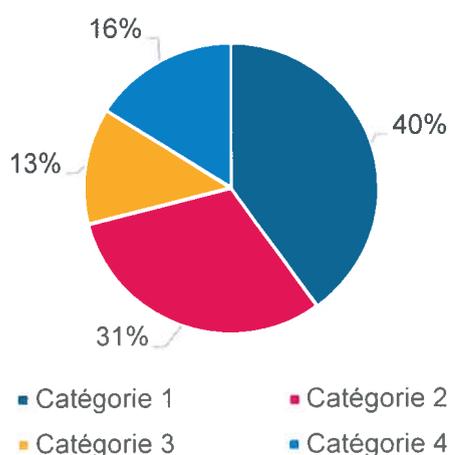
Année 2019/2020 : 1^{er} confinement et AG en distanciel. Nous ne sommes pas encore très au fait de ce que l'on peut faire en visioconférence et il n'y aura pas de Powerpoint cette année-là non plus.

Année 2020/2021 : Nouveau casse-tête. Stéphanie Martin n'est pas à mes côtés, mais près de sa famille qui s'agrandit. Heureusement, Véronique Bourdin nous rejoint très vite. Elle s'adaptera avec beaucoup de motivation au poste et je la remercie pour son aide précieuse. Sa bonne humeur au quotidien fait le bonheur de tout le monde lorsqu'elle est présente à l'école, tous les mardis et jeudis. C'est une chance de pouvoir terminer l'année avec elle. Merci infiniment Véronique pour tout ce que tu fais en toute simplicité et avec tant de gentillesse.

Mais, laissons la directrice et son assistante dans leur bureau et occupons-nous plutôt des enseignants, des élèves, des familles ... bref de la vie de notre école.

Les effectifs

PRIMAIRE ILE-DE-FRANCE			
ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021			
Classe	Nombre d'élèves	Scolarité mixte	Scolarité complète
CP	4	4	0
CE1	9	7	2
CE2	5	4	1
CM1	10	7	3
CM2	12	9	3
ULIS			
Ecole & Collège	7	8	1
6 ^{ème}	6	5	1
TOTAL	55	44	11



L'équipe du Primaire

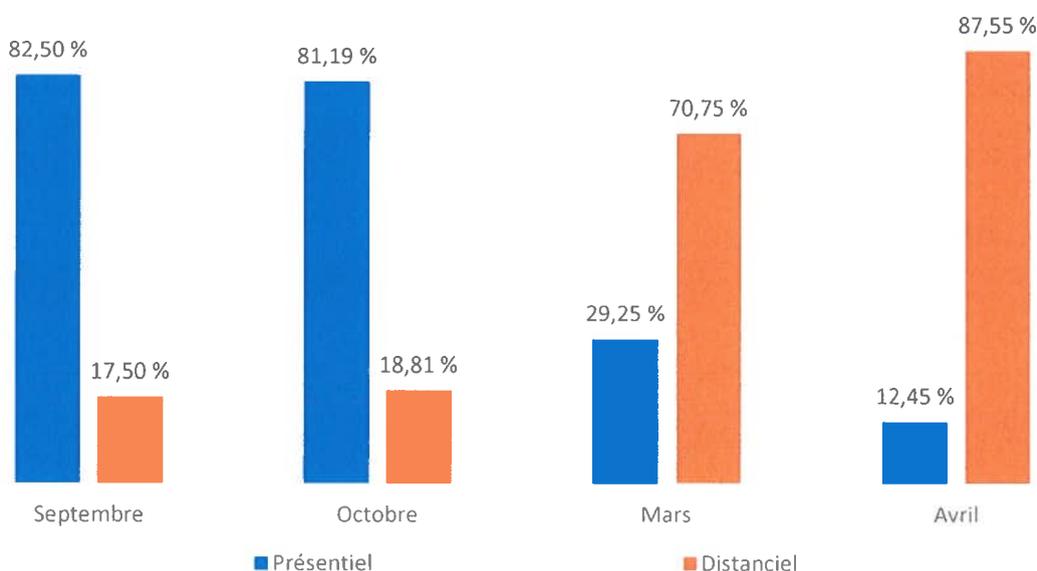
Les enseignantes sont 14 cette année à reprendre du service. Équipe qui se réduit depuis plusieurs années faute de pouvoir embaucher par manque de moyens de nouvelles enseignantes sur les postes libérés. Pas de nouvelles arrivées donc cette année malgré le départ d'Anne Christine Maurice en janvier 2020 et Marie-Catherine Haurine en septembre 2021.

Un enseignement hybride

La crise sanitaire qui s'est déclarée l'année dernière nous oblige à prévoir des adaptations à notre fonctionnement afin de permettre aux enseignants de poursuivre leur mission en sécurité, qui nous le savons ne sera pas absolue, mais nous faisons tout notre possible tout en œuvre pour l'en approcher.

L'enseignement hybride voit le jour dans les circulaires de l'Éducation nationale, nous l'adoptons et en définissons les modalités lors de nos réunions d'équipe de rentrée.

Ainsi, dès la reprise des cours, les élèves bénéficieront à la fois de cours en présentiel et de cours en distanciel. Cet enseignement hybride a été globalement bien accepté par les familles et un bilan sera fait en fin d'année pour en montrer les avantages autant que les limites.



Bilan chiffré d'une année houleuse

Répartition des postes

L'équipe actuelle est composée de 14 enseignantes. 9 d'entre elles occupent un poste financé par le Rectorat pour un équivalent temps plein de 7 postes $\frac{1}{2}$, dont l'une occupe aussi un poste associatif. 5 enseignantes occupent un poste associatif pour un équivalent temps plein d'un peu plus de 4 postes.

La proportion de l'enseignement pris en charge par le Rectorat est en augmentation depuis deux ans. Elle représente aujourd'hui 64% des heures enseignées contre 36 % pour l'association. Il s'agit ici de proportion, cela ne signifie pas que le nombre d'heures alloué par le Rectorat soit en augmentation. La dernière modification de notre structure pédagogique date en effet de 2008, date à laquelle nous avons obtenu deux postes supplémentaires pour la rentrée 2009.

Nombre d'heures mensuelles

Le nombre d'heures d'enseignement affiche donc une baisse significative depuis la deuxième année consécutive. Nous sommes passés de 1354 heures par mois en 2018-2019 à 1205 l'année dernière et 1153 cette année, soit 52 heures de moins par mois.

Il faut noter que désormais les enseignantes du Primaire, qu'elles soient « rectorat » ou « association » sont rémunérées au forfait et non plus en fonction du nombre d'heures réellement effectuées. Jusqu'à la rentrée 2019, seules les enseignantes rémunérées par le rectorat recevaient un salaire identique chaque mois. Ce n'est fort heureusement plus le cas aujourd'hui.

Il reste que malgré nos efforts pour ne pas « perdre » d'heures, les emplois du temps fluctuent au cours de l'année et sans surprise, la crise sanitaire que nous traversons a ralenti l'inscription de nouveaux élèves. Impossible par exemple d'inscrire un élève si l'enseignante ne peut assurer les premiers cours en présentiel.

Nombre d'élèves

Un nombre d'élèves également en baisse significative puisque nous avons à ce jour seulement 55 élèves inscrits.

A savoir malgré tout qu'aux 55 élèves bénéficiant de cours actuellement, peuvent s'ajouter 7 élèves qui ont bénéficié de cours dans le courant de l'année, mais ne sont plus actuellement inscrits à VECV pour des raisons diverses (Michelangelo, Arthur, Gloire, Talha, Josse, Alexy).

Nous avons surtout eu la tristesse de voir partir un de nos élèves : Stéphane Delille nous a quitté tout début octobre. Il faisait partie de nos grands élèves(12ans), toujours joyeux, son sourire nous manque.

Âge des élèves

Cette année nous avons un équilibre presque parfait dans la répartition des âges de nos élèves.

Quotité

Un peu plus de la moitié des élèves bénéficient du minimum de cours, soit 3 heures par semaine. Quotité qui reste le nombre d'heures majoritairement alloué à nos élèves depuis de nombreuses années.

Inclusion

On note une augmentation assez significative du nombre d'élèves en scolarisation complète. Les familles ont été incitées à demander la radiation de l'élève dans son école de secteur quand il s'avérait qu'il n'y allait jamais.

Répartition par cycle et par classe

La répartition par cycle est assez similaire aux années antérieures, à l'exception que nous ne scolarisons cette année aucun élève de maternelle, au profit des élèves du cycle 3, réparti de manière équilibrée entre les élèves de CM1 et de CM2.

Répartition géographique

Un peu plus d'élèves parisiens et dans le Val d'Oise cette année. Toujours pas d'élève pris en charge dans l'Essonne et un peu moins d'élèves dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine.

Elèves et enseignants



Les pathologies

La part des maladies invalidantes est de plus en plus importante ce qui n'a rien de surprenant pour cette année au vu de la crise sanitaire qui a maintenu au domicile les élèves fragiles. Une proportion plus importante également d'enfants présentant des troubles moteurs, un handicap sensoriel ou un trouble dys.

Nos souhaits pour l'année prochaine

Après une année comme celle-ci nous avons envie et besoin de faire des projets pour l'année prochaine :

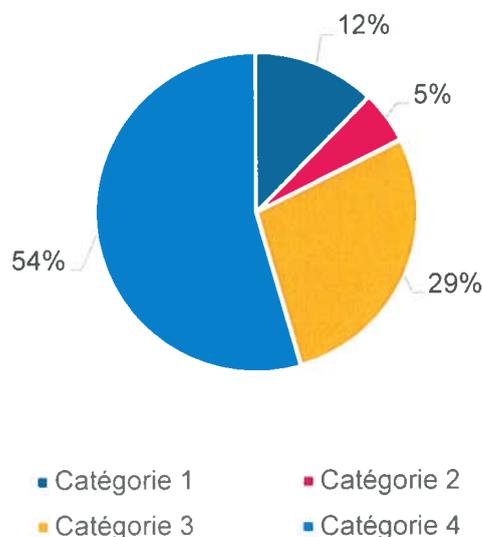
- Programmer des sorties ;
- Pouvoir se réunir en équipe entière dans une salle agréable ;
- Préparer une belle fête de l'école ;

Et peut-être.....

- Utiliser le numérique pour permettre à nos élèves de communiquer entre eux ;
- Amplifier les échanges avec les familles en utilisant les échanges en visio ;
- Organiser une réunion de rentrée en visio avec les familles.

Les effectifs & pathologies

SECONDAIRE ILE-DE-FRANCE			
ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021			
Classe	Nombre d'élèves	Scolarité mixte	Scolarité complète
Collège			
6ème	3	2	1
5ème	3	3	0
4ème	16	14	2
3ème	8	8	0
Total Collège	30	27	3
Lycée			
2nde	9	7	2
1ère	9	7	2
Terminale	9	4	5
Total Lycée	27	18	9
TOTAL	57	45	12



Cette année scolaire 2020-2021 aura à nouveau été marquée par la pandémie et ses conséquences sur l'organisation du temps scolaire. Depuis le 2 novembre et l'annonce d'un second confinement, les cours à distance ont été mis en place dans le secondaire parisien et cette modalité est toujours en cours.

Entre les vacances de Toussaint et de Pâques certains professeurs ont continué à se rendre au domicile de quelques élèves (4), à la demande des parents et toujours pour éviter le décrochage ou l'aggravation des difficultés d'attention et de concentration. Ceci n'est plus possible depuis le 3 avril et l'annonce du dernier confinement. Retourner au domicile des élèves implique trop de risques pour les professeurs, qui utilisent les transports en commun et vont d'une famille à l'autre à plusieurs reprises dans la même journée.

La continuité pédagogique est donc assurée moyennant l'utilisation des supports numériques, la mise en place de One Note, Google Forms, et autres outils ; l'ensemble des élèves ont adhéré au dispositif, mais pour quelques-uns cette organisation des cours crée de nouvelles difficultés, notamment un renforcement des attitudes de refus scolaire, une aggravation du sentiment d'anxiété et un isolement parfois très difficile à vivre.

Le nombre total d'inscrits est en diminution cette année pour deux raisons :

- Nombre de demandes en perte de vitesse à cause du confinement, depuis la fin de l'année scolaire 2019-2020. Certains départements, assez peu représentés, le sont encore moins cette année (le Val de Marne par exemple).
- La réforme du bac et la mise en place des enseignements de spécialité ont empiété sérieusement sur la dotation horaire académique.

Concernant les pathologies, la représentation majoritaire revient encore cette année à la phobie scolaire, et autres troubles psychologiques ou psychiatriques (49%).

Les élèves présentant des troubles des apprentissages sont également nombreux : dyspraxie, dysorthographe, dyscalculie, autisme.

Cette année les parents d'élèves de Vecv ont pu être inclus dans un programme de recherche sur la « fatigue cognitive des lycées TSA », grâce à Morgane Aubineau, chercheuse postdoctorale à l'Inserm ; un questionnaire a été transmis aux parents concernant l'évaluation de la fatigue mentale, dans le but de distribuer aux élèves concernés des outils permettant de se monitorer au quotidien, via une application.

Sur la base de ces recherches un site a été créé :

<https://www.autistic-brain-fatigue.com/>

Le plan de formation

Le plan de formation, mis en place en 2018 avec l'institut Formiris se poursuit : faisant suite au parcours de l'année 2019-2020 sur la Pédagogie positive, une troisième intervention a eu lieu cette année, en visioconférence, sur la même thématique. Madame Bacqué, qui connaît bien VECV, prépare actuellement une nouvelle formation, spécifiquement adaptée pour notre établissement, avec pour thématique principale « Réveiller le désir d'apprendre ».

Cette préparation s'effectue sur la base d'un plan élaboré par la formatrice, mais également sur les retours des professeurs qui ont été informés du projet et dont nous avons sollicité les avis et les demandes particulières.

Les objectifs de la formation ont été les suivants :

- Analyser et ajuster sa posture d'enseignant d'élève malade à domicile
 - o Explorer la posture d'enseignant co-chercheur et co-apprenant avec l'élève.
- Identifier les stratégies pédagogiques qui enrôlent activement dans l'apprentissage les élèves à besoins particuliers, lui donnent le goût d'apprendre, l'aident à mobiliser ses ressources et favorisent l'attention.
 - o Développer l'utilisation de la métacognition : raisonnement, identification de compétence de communication ou émotions inappropriées, recherche de solutions ;
 - o Comprendre l'architecture et le fonctionnement cérébral en lien avec le développement psychoaffectif et l'apprentissage chez l'élève (neuro-éducation). Focus particulier sur les différents types d'attention.
- Mettre en œuvre des outils de la Discipline Positive,
 - o S'entraîner à utiliser l'encouragement dans la fermeté et la bienveillance ;
 - o Développer des aptitudes de communication et les compétences psychosociales (adultes, jeunes) : médiation, gestion des conflits, du retrait.

Le nouveau Bac : la préparation au Grand Oral

Cinq séances d'entraînement ont été programmées entre février et juin 2021, sous la conduite de Nicolas Mel, formateur et fondateur du cabinet Silence (spécialisé dans la formation à la prise de parole, qu'il s'agisse de professionnels, d'étudiants ou de lycéens)

Outre la qualité du parcours de préparation au Grand Oral, un autre bénéfice, et non des moindres, aura été la constitution d'un « groupe d'élèves », s'apparentant à une classe, heureux de se retrouver et se préparer ensemble aux épreuves. Cette sortie de leur isolement contribue largement au processus de fin d'études et constitue une préparation sociale de qualité à l'insertion dans la vie étudiante post-bac.

Les points d'attention

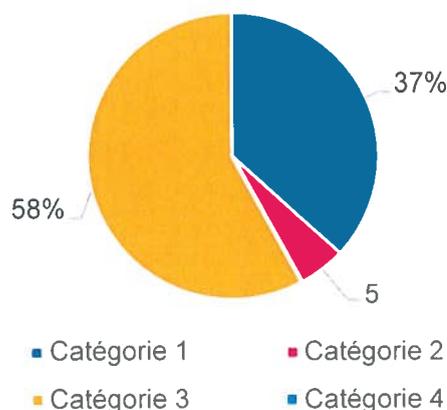
Une nouvelle collaboration a été mise en place avec Madame Adimi, psychologue, grâce au recrutement effectué par Isabelle Welcomme. Un travail concerté a débuté, entre Madame Adimi, les professeurs et la direction de l'établissement, en réponse à certaines situations problématiques (différends famille/professeur, absentéisme élève, etc). Ce nouveau poste correspond parfaitement aux besoins du secondaire à Paris, tout comme celui de Madame Penot, assistante sociale, déjà en activité à VECV depuis plusieurs mois.

Le secondaire parisien a, par ailleurs, la tristesse de faire part du décès de Louis, élève du collège puis du lycée, jusqu'à la classe de 1^{ère} où la maladie et la fatigue ont entraîné une interruption de sa scolarité.

Primaire Rouen – Emmanuelle JOURDA

Les effectifs

PRIMAIRE ROUEN			
ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021			
Classe	Nombre d'élèves	Scolarité mixte	Scolarité complète
GS	3	0	3
CP	1	1	0
CE1	1	1	0
CE2	5	5	0
CM1	5	5	0
CM2	1	1	0
ULIS	3	1	2
TOTAL	19	14	5



2 élèves ont intégré un IME en cours d'année (avril 2021). Il reste à ce jour 17 élèves inscrits. 1 élève actuellement en CM2 poursuivra l'an prochain avec VECV collègue. Sur ces 19 élèves, 12 sont porteurs d'autisme.

La liste d'attente

A ce jour : 11 élèves sont inscrits sur liste d'attente. D'autres dossiers d'inscription sur liste d'attente sont en cours de réception.

Faute de places, une demande d'ouverture de poste supplémentaire a été faite au rectorat de Rouen en février 2021. Cette demande a été refusée et sera renouvelée l'an prochain.

L'équipe enseignante

Elle se compose cette année de trois enseignantes. Une nouvelle enseignante a été recrutée en septembre 2020, en remplacement de Madame Charlotte Le Hénaff, repartie enseigner en classe collective.

Ces trois enseignantes se sont réparties 19 élèves cette année.

Poste 1	Poste 2	Poste 3
<ul style="list-style-type: none"> - 21 heures hebdomadaires (réparties entre un mi-temps rectorat et un mi-temps VECV) - Zone d'intervention : Rouen et son agglomération - 7 élèves au total : 6 en scolarisation mixte, 1 en rupture scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 heures hebdomadaires (exclusivement VECV) - Zone d'intervention : Rouen et son agglomération + 1 élève dans l'Eure - 5 élèves en scolarisation mixte 	<ul style="list-style-type: none"> - 21 heures hebdomadaires (réparties entre un temps d'enseignement rectorat et un temps de direction VECV) - Zone d'intervention : alentours de Neufchâtel en Bray (à 45km de Rouen) - 7 élèves, dont 4 en rupture scolaire. 2 de ces élèves sont intégrés en IME depuis le mois d'avril, reste 5 élèves.

L'une des enseignantes est actuellement en congé de maternité, non remplacée ce jour, faute de candidatures.

L'année 2020-2021

Nous avons eu la chance de bénéficier cette année de **formations** de qualité.

- ✓ Formation TEACCH ((Traitement et éducation des enfants autistes ou souffrant de handicaps de communication apparentés) dispensée au CRA (centre de ressources autisme), durant une semaine, en novembre.
- ✓ Formation avec le Cartable Fantastique (Valérie Grembi) pendant une journée, nous avons pu être sensibilisés aux troubles praxiques et avons, par l'intermédiaire de différents ateliers, utilisé des outils de remédiation, réutilisables en séances avec nos élèves.
- ✓ Formation avec Josef Schovanec (porteur d'autisme de haut niveau), Nous avons eu le plaisir de partager avec lui une journée de sensibilisation à l'autisme, nous éclairant sur la réalité de nos élèves TSA. Nous avons pu échanger sur nos réalités de terrains et trouver des solutions afin d'accompagner au mieux nos élèves.
- ✓ En juin, nous sera dispensée, par l'une de nos enseignantes, diplômée d'orthopédagogie, une formation sur la gestion des émotions chez les enfants avec autisme.

En fonction de la subvention allouée l'an prochain, il a été demandé, par l'équipe enseignante que d'autres formations puissent avoir lieu (notamment des formations centrées sur la gestion des comportements des élèves avec autisme, sur la gestion de l'environnement de l'élève avec trouble déficitaire de l'attention, sur les compétences pragmatiques chez l'enfant avec troubles neurodéveloppemental et avec le Dr. Michèle Mazeau sur les troubles des apprentissages).

Cette année a eu lieu pour la première fois, depuis la mise sous contrat de notre établissement avec le rectorat de Rouen en 2016, **l'inspection** d'une enseignante VECV par un inspecteur de l'éducation nationale, venu observer 2 élèves en séance sur une matinée complète, à leur domicile.

Le thème travaillé cette année en séance avec nos élèves portait sur la **nature**.

Nous avons prévu d'organiser différentes sorties, en lien avec le thème étudié :

- Visite de l'exposition Amazonia (Panorama XXL Rouen)
- Visite du Musée des Beaux-Arts (Rouen) + participation à un atelier en lien avec la nature dans l'Art
- Visite de la maison de Claude Monet (Giverny)
- Organisation d'un spectacle de fête de fin d'année, en lien avec le thème étudié.

En raison du contexte sanitaire, toutes les sorties ont dû être annulées.

De même, des **moments conviviaux avec les parents d'élèves** VECV (pot de rentrée, galette des rois, fête de l'école) n'ont pas pu avoir lieu.

Cette année, tous les enseignants du primaire, du secondaire ainsi que les deux directrices ont pu bénéficier de temps d'échanges sur leurs pratiques professionnelles sous forme de **groupes d'analyse de la pratique**, animés par une psychologue. Il a été demandé par l'équipe enseignante que ces groupes soient reconduits pour l'année 2021-2022.

Crise sanitaire et continuité pédagogique

Les interventions à domicile par les enseignantes VECV ont été maintenues dès la rentrée de septembre 2020.

Seule, une enseignante considérée comme pouvant développer une forme grave de Covid a dispensé ses cours en distanciel pendant quelques semaines.

Lors de la fermeture de tous les établissements, la semaine du 06 avril 2021, tous les cours VECV ont été dispensés à distance : par visio, par téléphone (parfois les 2 pour guider les parents d'élèves)

Aucun élève du primaire n'a été décrocheur mais les conditions d'enseignement ont souvent été difficiles : isolement des familles, problèmes de connexion pour les élèves et les enseignants habitant en milieu rural, refus de certains élèves à se connecter lors de la séance, difficultés de concentration pour certains élèves, besoin de guidance des parents pour mettre en place la séance avec leur enfant.

Un point était fait par téléphone avec tous les parents après chaque séance.

Les réunions pédagogiques entre les enseignantes, ont, elles aussi, eu lieu en distanciel (en visioconférence par Skype).

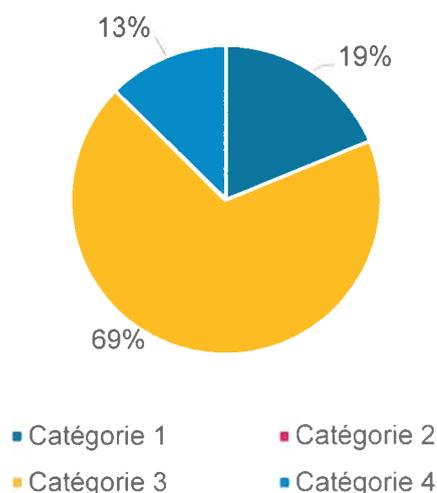
Perspectives pour l'an prochain

- Des demandes de formations centrées sur nos problématiques rencontrées quotidiennement avec nos élèves.
- Un partenariat sera mis en place avec le CHU de Rouen (inscriptions d'élèves avec pathologies graves, sans solution de scolarisation dès la rentrée de septembre 2021).
- Selon le contexte sanitaire : temps de rencontres avec les parents, sorties et fête de l'école, en lien avec le thème de l'année.
- Une recherche accrue d'un médecin référent VECV.
- La continuité des groupes d'analyse de la pratique auprès de l'équipe enseignante.

Secondaire Rouen – Elsa VASCONCELOS

Effectifs

SECONDAIRE ROUEN			
ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021			
Classe	Nombre d'élèves	Scolarité mixte	Scolarité complète
6ème	7	6	1
5ème	1	1	0
4ème	3	3	0
3ème	5	4	1
TOTAL	16	14	2



2018/2019 : 11 élèves

2019/2020 : 16 élèves

2020/2021 : 16 élèves (même nombre d'élèves mais augmentation du volume horaire de prise en charge pour certains)

Elèves avec une matière	Elève avec deux matières	Elèves avec trois matières	Elèves avec plus de trois matières
12	1	0	3

Nombre d'élèves totalement déscolarisés : 2

Elèves sortants à la fin de l'année scolaire : 8 élèves (principalement en 3^{ème})

Elèves en 3^{ème} : 6 élèves (4 se présentent au DNB et 1 au CFG)

Pour information, 13 élèves sur 16 sont porteurs de TSA.

Equipe enseignante et intervenants extérieurs

Elle est composée cette année de 4 professeurs qui interviennent auprès des élèves en Seine-Maritime et dans l'Eure pour des cours de français (2 professeurs – Monsieur Perrault et Madame Roche), de mathématiques (1 enseignante – Madame Bâtisse) et d'anglais (1 enseignante – Madame Vasconcelos).

Une enseignante de français a quitté l'équipe en fin d'année dernière et les heures de français ont été récupérées par Madame Roche.

La Ligue de Sport Adapté continue ses interventions à domicile auprès de 5 élèves cette année – nombre croissant de prises en charge chaque année. Une proposition de convention est en en train d'être rédigée. L'intervenante en sport est Amandine Bourrhis et elle est également notre interlocutrice privilégiée.

Amandine est doctorante et travaille à la rédaction d'une thèse sur les bienfaits du tennis sur les enfants TSA. A noter que certains des élèves de VECV participent à l'étude. Les prises en charge seront réétudiées pour l'année prochaine.

Madame Maître-Jean, notre bénévole en arts plastiques, poursuit également ses prises en charge et intervient auprès de 2 élèves par semaine. Elle a, d'ores-et-déjà, manifesté son souhait de continuer ses interventions l'année prochaine.

Année scolaire 2020-2021

Retour sur les nouvelles dispositions

- Groupe d'analyse de la pratique : les enseignants du primaire et du secondaire assistant, cette année, à un groupe animé par une psychologue (4 à 5 séances dans l'année).
- Plateforme Easyscol : bonne appropriation de l'outil de la part des enseignants. Facilite grandement les rédactions des bulletins et l'organisation des conseils de classe.
- Les professeurs ont tous bénéficié des mêmes formations que les enseignants du primaire Rouen.

Dispositifs maintenus

- Newsletter adressée aux parents (et aux partenaires).
- Maintien du partenariat avec la Fondation OVE pour l'hébergement des établissements scolaires de Rouen (changement de Directeur – rencontre à prévoir).
- Rendez-vous individuels avec les parents à chaque fin de trimestre.

Gestion de la crise sanitaire

Continuité pédagogique

Malgré le contexte sanitaire, la continuité pédagogique a été assurée tout au long de l'année et les situations de rupture totale demeurent des cas isolés.

Dans un premier temps, les interventions à domicile ont été maintenues, puis suspendues pour passer en distanciel, puis reprises pour les élèves en extrême difficulté (sur la base du volontariat de l'enseignant).

Les cours se déroulent via Skype ou Zoom ou bien par téléphone et parfois même une combinaison téléphone + vidéo. Grande flexibilité des enseignants.

Le sport a été maintenu via l'envoi de fiches d'activité (avec un programme individualisé) avant de retourner au domicile des élèves pour une pratique en extérieur. Les interventions en arts plastiques ont été assurées via téléphone et ont repris en présentiel récemment.

Le fonctionnement interne a également été modifié : réunions en visioconférence dans la plupart des cas. Des bilans fréquents sont organisés à propos des situations d'élèves.

Bilan à date (mai 2021)

	Points positifs	Points négatifs	Pistes de réflexion
Elèves	<ul style="list-style-type: none">- Meilleure qualité des échanges avec l'enseignant pour certains des élèves- Bonne maîtrise de l'outil informatique- Gain d'autonomie	<ul style="list-style-type: none">- Isolement accru des familles et de certains élèves- Saturation des élèves en ce qui concerne l'utilisation de l'outil informatique (difficultés techniques, manque de contact avec les professeurs...)	<ul style="list-style-type: none">- Points réguliers mis en place avec les familles (visioconférence/ téléphone)- Retour au domicile organisé dès lors que l'élève est en extrême difficulté et pour éviter les situations de rupture.
Enseignants	<ul style="list-style-type: none">- Développement de l'utilisation de l'outil numérique- Nécessité d'être encore plus créatif	<ul style="list-style-type: none">- Isolement des enseignants- Limite de l'outil informatique pour certaines matières (ex : maths)- Saturation de l'utilisation de l'outil informatique et manque de contact avec les élèves et les collègues	<ul style="list-style-type: none">- Points réguliers avec les enseignants (visioconférence / téléphone)

Projets pour la rentrée 2021/2022

- Recrutement d'une assistante sociale
- Mise en place d'un médecin référent pour Rouen
- Changement de Direction pour le collège. Madame Roche assurera le remplacement de Madame Vasconcelos à la rentrée prochaine

Nécessité de recruter un nouveau professeur d'anglais et de français

Intervention de Mme Roche :

« Je suis heureuse de me présenter aujourd'hui : J'ai enseigné le français pendant 20 ans dans le public de l'Éducation nationale. J'ai rejoint il y a 2 ans l'équipe de VECV au sein du collège de Rouen. C'était pour moi l'occasion d'enseigner autrement, dans une autre structure et continuer ainsi ma mission de professeur tout en évoluant et faisant évoluer mes pratiques et en prenant le temps d'expérimenter et d'aller au plus près des besoins des élèves que l'on rencontrait de plus en plus dans l'école ordinaire.

Ce qui m'a plu, ce sont les valeurs auxquelles je suis attachée et qui sont bien présentes à VECV, la gratuité, la laïcité, la bienveillance, l'équité, l'exigence, l'écoute ... En acceptant ce poste de direction, je poursuivrai les actions mises en œuvre par Elsa et par toute l'équipe enseignante. Je poursuivrai ma mission à savoir être utile à nos élèves et contribuer à leur réussite et à leur épanouissement personnel. Ce sera également travailler d'une manière collégiale avec l'équipe d'enseignants, les directrices, les bénévoles, les salariés sans oublier nos partenaires et les équipes médicales et paramédicales qui sont importantes pour vraiment accompagner nos élèves et être au plus près de leur besoin pour les faire avancer ».

7. QUESTIONS DIVERSES

Yves Quéré : Il apparaît que le nombre d'élèves a décliné d'une manière considérable ces 3 ou 4 dernières années. On aurait pu s'attendre à ce que la pandémie au contraire fasse augmenter le nombre de candidats. C'est le contraire qui s'est produit. Ne faudrait-il pas avoir une stratégie de recherche d'élèves car si cette chute continue nous allons avoir un ratio professeur-élève c'est-à-dire un coût d'enseignement par élève exorbitant alors que c'est une des données majeures que nous présentons aux fondations qui nous financent.

Olivier Solliliage : Il y a un côté conjoncturel dans cette baisse. VECV a subi des pertes en 2017 et 2018 d'où une réduction du nombre d'heures du primaire en Ile de France. Un certain nombre d'enseignantes parties à la retraite n'ont pas été remplacées à l'identique. Ce n'est pas le cas à Rouen où nous avons des financements dédiés fléchés explicitement.

La réforme du lycée a également entraîné une augmentation du nombre d'heures par élève en raison de l'enseignement des nouvelles spécialités. Il y a également certaines années davantage d'élèves scolarisés à temps complet à VECV.
Il y a actuellement 155 élèves en liste d'attente.

Isabelle Welcomme conclue avec une remarque sur les statuts de l'association. Didier Wallon vient de faire un diagnostic extrêmement précis. Il s'avère qu'il serait aujourd'hui nécessaire de les actualiser. C'est un chantier qu'il va falloir ouvrir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.



Isabelle WELCOMME